

07.03.2012 - 15:07 Uhr

## **Action devant le Palais fédéral et lettre ouverte aux parlementaires Égalité salariale : le compte à rebours a commencé**

Bern (ots) -

Malgré des dispositions légales univoques, la Suisse est, dans la pratique, encore très loin de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les Femmes de l'USS n'acceptent pas qu'en moyenne, les femmes de ce pays gagnent toujours 18,4 % de moins que les hommes pour un travail de valeur égale. C'est pourquoi, à travers une action qui aura lieu le 8 mars devant le Palais fédéral, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, elles manifesteront leur volonté de faire avancer de toutes leurs forces le Dialogue sur l'égalité des salaires. Ce dernier, auquel les entreprises adhèrent librement, est une procédure de contrôle et d'adaptation des salaires mise en place par les partenaires sociaux. Or il apparaît qu'il ne s'impose que péniblement puisqu'à ce jour, seules 20 entreprises l'ont rejoint. Dans une lettre ouverte à l'intention de tous les parlementaires, les Femmes de l'USS demandent aussi que les membres des Chambres fédérales, d'abord en tant que membres de conseils d'administration ou entrepreneurs, fassent en sorte que « leur » entreprise adhère à ce Dialogue. La teneur exacte de cette lettre est la suivante :

« Depuis 30 ans, le droit, pour les femmes et les hommes, à un salaire égal pour un travail de valeur égale est inscrit dans la Constitution. Mais la situation réelle a peu évolué. Aujourd'hui encore, les femmes gagnent 18,4 % de moins que les hommes pour un travail équivalent. Il est vraiment temps de faire des progrès effectifs pour lever cette injustice ! Nous comptons sur votre soutien, car votre engagement est nécessaire ! Vous ne sauriez rester indifférent au fait que les lois que vous votez restent inappliquées.

Les associations faitières des employeurs et des salarié(e)s ainsi que l'Office fédéral de la justice, le Secrétariat d'État à l'économie et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes ont lancé, en 2009, le Dialogue sur l'égalité des salaires ([www.dialogue-egalite-salaires.ch](http://www.dialogue-egalite-salaires.ch)). Cela, afin d'accélérer la mise en application de l'égalité salariale dans les entreprises. L'objectif est d'amener le plus possible d'entreprises, d'administrations et d'institutions de plus de 50 collaborateurs et collaboratrices à examiner volontairement leurs salaires dans le cadre du Dialogue et à éliminer d'éventuelles discriminations. Ce volontariat ne fonctionne que dans la mesure où de nombreuses entreprises y adhèrent. Ce qui n'est pas encore le cas. Si jusqu'en 2014, le nombre d'entreprises adhérant au Dialogue n'est pas suffisant, un durcissement des instruments légaux deviendra inévitable. »

L'action, haute en couleurs, organisée par les Femmes de l'USS devant le Palais fédéral aura lieu le jeudi 8 mars, de 7 h 30 à 8 h 15. Photos de haute résolution dès 9 heures sur : [www.uss.ch](http://www.uss.ch).

Contatto:

Christina Werder (031 377 01 01 ou 079 341 90 01), secrétaire centrale de l'USS, et Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), service de la communication de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.